



Brice GAILLARD
Conseiller municipal de Châtenay-Malabry
Président du groupe des élus du Collectif citoyen chatenaisien

À l'attention de Monsieur Carl SEGAUD
Maire de Châtenay-Malabry

Date : le 26 juin 2026

Objet : lettre ouverte relative au dispositif « je passe à l'électricité » d'EDF.

Monsieur le Maire,

Nous vous avons écrit il y a quelques jours pour vous faire part de notre volonté d'aider dans le cadre de l'actuelle canicule que connaît notre ville.

Dans ce contexte et malgré votre absence de réponse, nous souhaitons attirer votre attention sur le dispositif annoncé ce matin par le groupe EDF, qui mobilise une enveloppe de 80 millions d'euros destinée à soutenir l'équipement des établissements scolaires et périscolaires en solutions de rafraîchissement.

Ce programme, déployé via l'association « Je passe à l'électricité », prévoit deux types d'aides :

- jusqu'au 30 septembre 2026 : une prime forfaitaire de 400 € par équipement (ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles ou fixes), dans la limite de 10 équipements par établissement ;
- jusqu'au 30 juin 2027 : une aide forfaitaire de 10 000 € par établissement pour des projets plus structurants, notamment l'installation de pompes à chaleur réversibles, en complément de dispositifs de rénovation énergétique existants.

Les demandes peuvent être déposées directement sur la plateforme dédiée : jepassealectrique.fr

Ce dispositif apparaît comme une opportunité concrète pour accélérer l'adaptation thermique des bâtiments publics dans notre ville, sans peser excessivement sur les finances de notre commune. Il pourrait utilement être mobilisé au bénéfice des établissements de notre commune, en lien avec les équipes concernées.



Nous nous permettons donc de vous suggérer d'examiner l'intérêt d'un dépôt de dossiers par la commune, ainsi que la possibilité d'accompagner les directeurs d'établissements dans leurs démarches afin de maximiser l'accès à ces financements.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les élu.e.s du Groupe du Collectif citoyen châtenaisien

Brice GAILLARD

Conseiller municipal de Châtenay-Malabry
Président du groupe des élus du Collectif citoyen châtenaisien